

Objet : Prestation - destruction nids de frelons asiatiques

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU le devis en date du 10 décembre 2024 présenté par la Société « la Nature En Pyrénées-Orientales », d'un montant de 8.600 € HT pour la destruction de 100 nids de frelons asiatiques.

Considérant qu'il convient de signer ce devis afin de pouvoir intervenir sur tout le territoire de la Communauté pour lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques :

DECIDE

Article 1 : Valide le devis présenté par la Société « La Nature En Pyrénées Orientales » domiciliée au 25 rue de la libération à OLETTE 66360, arrêté à la somme de 8.600 € HT, et établi sur la base de la destruction de 100 nids de frelons asiatiques.

Article 2 : Précise que pour la saison 2025 le coût de l'intervention est arrêté comme suit :

Destruction de Nids par traitement perche, lanceur air comprimé (sommets arbres/bord de toiture/ravin/falaise...etc...)	8.600 euros HT
--	----------------

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable assignataire et à l'intéressé.

Fait à Prades, le 02 janvier 2025

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.



La Nature en Pyrénées Orientales

25 Rue de la Libération 66360 Olette

Tel: 07.76.14.52.35

Web: www.nature-pyrenees-orientales.fr

Mail: nature.pyrenees.orientales66@gmail.com

Siret: 520 919 465 00036

IBAN: FR76.1348.5008.0004.0993.2942.711

BIC: CEPAFRPP348

Communauté de communes

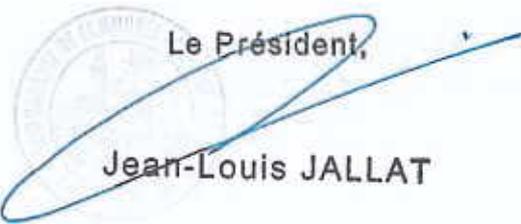
Conflent canigo

Route de Ria

66500 Prades

Devis	Date	Date validité	Code Client		
D-2024-0309	10-12-2024	10-01-2025	31		

Ref.	Désignation	Unité	Quantité	P.U.(HT)	Remise	Total HT
	Traitement pour 100 nids de frelons asiatiques pour la saison 2025		100,00	86,00		8 600,00


Le Président,
Jean-Louis JALLAT

Mode de règlement : Virement

Devis valable jusqu'au: 10-01-2025

Total HT :	8 600,00€
Total TTC :	8 600,00€
Acquies :	0,00€
Net à payer :	8 600,00€

Net à payer : huit mille six cents euros

TVA non applicable, article 293 B du CGI